

## ÇA ET LÀ

Les professeurs de l'Université Laval à Montréal, ont causé une agréable surprise à M. l'abbé Verreau, la semaine dernière, en lui conférant le titre de Docteur ès-Lettres. Jamais honneur ne fut plus mérité.

La mort de M. Huntington, fils de l'hon. ex-ministre des postes, est vivement regrettée par tous ceux qui l'ont connu. Il n'avait pas l'extérieur avantageux et la parole brillante de son père, mais il était déjà, quoique jeune, un excellent journaliste et se faisait remarquer par la maturité de son esprit et la largeur de ses idées. L'hon. M. Huntington est profondément affligé.

M. Joseph Dubuc, qui vient de remplacer le juge Bétournay au Manitoba, n'a que trente-neuf ans. Il fit ses études de droit à Montréal et se rendit, en 1870, à la Rivière-Rouge, en qualité de correspondant de la *Minerve*. Il fit son chemin rapidement, se fit élire pour la Chambre locale, devint ministre et représentait le comté de Provencher à la Chambre fédérale lorsqu'il fut nommé juge.

Un correspondant de la *Patrie* qui signe "Impartial" et l'est en effet, dit que les événements justifient les articles qu'il a écrits autrefois pour démontrer la nécessité de former un troisième parti d'hommes indépendants. Il dit, avec raison, que ce parti aurait pour effet de relever la politique qui s'abaisse de jour en jour et de forcer les hommes politiques à s'occuper davantage des grands intérêts du pays. La difficulté est de trouver, dans un pays comme le nôtre, un nombre suffisant d'hommes ayant non-seulement la volonté, mais les moyens d'être indépendants.

## LA TAXE DE LA COLONISATION

L'idée que nous avons exprimée, la semaine dernière, d'imposer une taxe spéciale en faveur de la colonisation, est accueillie avec empressement par des personnes d'expérience et de bonne volonté. Des conservateurs admettent que le gouvernement a, dans ce projet, un excellent moyen d'imposer une taxe que personne n'osera combattre. Puisque la colonisation est notre meilleure planche de salut, qu'on la mette à l'abri des crises financières et des tempêtes politiques. Les journaux conservateurs ne pensent-ils pas qu'ils devraient favoriser ce projet, en montrant l'importance et l'utilité dans l'intérêt même du gouvernement local.

L'hon. M. Blake se présente dans le comté de Durham-Ouest. Le parti libéral est dans la joie et les journaux conservateurs admettent en général qu'un homme comme M. Blake ne doit pas rester en dehors de la politique.

Le *Canadien* a écrit quelques lignes dans cesens, et profite de l'occasion pour dire aux conservateurs qu'ils n'ont rien à négliger s'ils veulent triompher dans les prochaines élections. Le parti libéral, dit-il, renferme des hommes de talent, et le succès qu'il a remporté dans la province d'Ontario, aux dernières élections, doit engager les conservateurs à ne pas s'endormir dans une fatale sécurité. Il ajoute que c'est dans la province de Québec que réside la principale force du parti conservateur et que la popularité de ce parti dépendra de la manière dont le ministère Chapleau administrera les affaires.

La *Minerve* reproduit une partie de notre article sur la colonisation, et dit :

M. David écrit que le gouvernement Joly n'a vuil rien décidé avant de tomber, et laisse entendre qu'il serait peut-être venu au secours de la grande œuvre dont il se fait l'avocat.

Nous n'avons voulu rien laisser entendre, et notre opinion est que rien n'au-

rait été fait, cet automne encore. Aussi, nous montrerons à la *Minerve* que sur la question de colonisation comme à propos de la protection, nous saurons rendre justice aux conservateurs s'ils font leur devoir. Nous ne savons pas si la *Minerve* veut faire allusion à nous, lorsqu'elle parle d'intrigues, si c'est son intention, nous lui dirons simplement qu'elle sera bien forcée avant longtemps d'avouer qu'elle s'est trompée.

Nous ajouterons que notre article sur la colonisation aurait paru, sans un accident, avant la chute du gouvernement Joly. Nous avons changé quelques phrases pour l'adopter aux circonstances nouvelles.

L.-O. D.

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Les Russes n'ont pas aimé la joie que les Anglais ont manifestée à l'occasion de l'alliance entre l'Autriche et la Prusse. Le *Golos*, le principal organe de l'opinion publique en Russie, dit :

La Russie n'est pas un pays à pouvoir avaler une injure sans se plaindre. Lord Salisbury nous adresse sa grave provocation à la face de l'Europe, à la face du monde civilisé. Nous montrer indifférents à un pareil affront, serait reconnaître notre impuissance à le relever.

Ailleurs le *Golos* dit que l'on doit immédiatement frapper l'Angleterre dans l'Asie centrale, dans l'Asie mineure et dans le Pacifique : c'est là le défaut de la cuirasse, et tôt ou tard l'Angleterre pourrait bien regretter ses transports de joie si ouvertement hostiles à la Russie et si désoobligeants pour la France.

Pendant que l'Anglais prend Caboul, le Russe, de son côté, pénètre toujours plus en avant dans le fromage que chacun des deux antagonistes voudrait bien dévorer à ui tout seul.

Les journaux français disent que l'Angleterre pourrait bien s'apercevoir qu'elle a eu tort de tant se réjouir d'une alliance qui ne lui rapportera rien de bon.

Ce qu'il y a de plus humiliant pour l'Angleterre, c'est que l'Autriche et la Prusse ne paraissent pas du tout disposées à admettre l'Angleterre dans leur concert.

Le *Pesther Lloyd*, qui est plus que jamais l'organe autorisé du comte Andrassy, répudie toute idée d'une alliance avec l'Angleterre, sur ce motif que, n'ayant pas une armée digne d'être mentionnée, cette puissance ne peut pas faire une sérieuse alliée, et que, sur le terrain économique, l'Autriche-Hongrie n'a pas d'ennemie plus redoutable que la Grande-Bretagne.

La France, qu'on a si lâchement laissée à la merci des Prussiens en 1870, regarde tranquillement ce qui se passe autour d'elle, et s'amuse à voir l'Angleterre et la Russie lui faire les yeux doux.

Le *Standard*, journal anglais, parlait, il y a quelques jours, de l'armée Russe dans les termes suivants :

Il est impossible de ne pas accorder au soldat russe ce qui lui est dû. Sa hardiesse et sa constance extraordinaires lui rendent la discipline une chose toute naturelle.

L'armée russe est en ce moment nombreuse, brave et hardie, mais, sous d'autres aspects, elle est au-dessous de la moyenne de l'Autriche, et beaucoup inférieure à celle de l'Allemagne. Par elle-même, sans alliés, la Russie est naturellement suffisante à écraser une puissance asiatique, y compris la Turquie. Mais ses gouvernants feraient preuve d'une grande imprudence s'ils allaient au devant d'un conflit avec l'Europe. Les gros bataillons auront toujours pour eux de nombreux partisans. Mais l'histoire nous apprend que des armées comptant des millions de soldats, n'ont pas toujours eu raison de petites troupes ayant à peine quelques milliers de soldats.

Un journal français plaisante au sujet de cette appréciation de l'armée russe, et dit que les Russes valent bien les Zoulous toujours.

On lit dans le *Figaro* :

Quelle est notre situation ! Nous venons d'être envahis, démembrés, rangonnés ; on nous a arraché l'Alsace et la Lorraine, ces deux beaux de notre chair sont là encore saignants... Les plus formidables questions restent en suspens : La Prusse veut prendre la mer, la Russie veut prendre l'Orient, l'Italie veut reprendre Nice et la Savoie. Tous ces pays, qui sont plus ou moins victorieux, sont là, armés jusqu'aux

dents, faisant briller l'épée au sommet de la nation.

L'auteur de ces lignes demande, dans un langage ému et des plus éloquentes, qu'au milieu des dangers qui menacent la paix de l'Europe, on ne fasse rien qui puisse affaiblir l'armée française. qu'on ne la sacrifie pas à l'esprit de parti et aux convoitises de gens aussi incapables que fanatiques.

L'extrait suivant de la *Correspondance de Vienne* donne des renseignements précieux et inédits jusqu'à ce jour, sur les arrangements pris à Vienne entre les deux gouvernements d'Autriche et d'Allemagne par l'entremise du prince de Bismarck et du comte Andrassy.

Je tiens des meilleures sources, dit cette *Correspondance*, que le protocole ou le traité—car il est difficile de lui donner un nom convenable—ne parle de l'alliance austro-allemande qu'en termes généraux, et que la question de détails ne sera établie qu'en cas de besoin. Comme le protocole est applicable à toutes les éventualités, il contient plutôt des termes tracés à grandes lignes qu'une rédaction détaillée des obligations mutuelles. Les cas particuliers seront résolus quand l'occasion se présentera. L'événement qui rendrait, entre tous autres, ce document applicable, serait une guerre entre l'Allemagne et la France.

Les plus prudents diplomates et les mieux informés considèrent une guerre entre la Russie et l'Allemagne, seulement comme une question de temps, remise jusqu'à ce que la Russie ait trouvé un allié qui lui convienne. En ce moment, il n'y a pas d'allié possible pour la Russie, excepté la France ; de là les raisons pour lesquelles les avances faites par le gouvernement du Czar à la France, pour entraîner cette dernière à se joindre au pouvoir du Nord, ne seront jamais interrompues.

La *Correspondance* prétend que les préparatifs pour une alliance franco-russe avaient été faits, quand l'indiscrétion de quelques diplomates fit avorter le projet qui avait été conçu, et, d'après les informations de cette même *Correspondance*, ce fut la découverte des négociations entamées qui amenèrent et hâtèrent la conclusion de l'arrangement austro-allemand.

## NOS GRAVURES

## Ravin sur la rivière Nicolet

Nous devons à M. Barraud, de Kinsey Falls, les jolies vues de la rivière Nicolet que nous publions aujourd'hui. Cette rivière abonde en paysages pittoresques, et elle arrose plusieurs belles paroisses et en particulier celle qui porte son nom. On y trouve de magnifiques moulins et entr'autres celui que représente l'une des gravures.

## Un paysage sur l'Hudson, N.-Y.

Tous ceux qui ont voyagé sur l'Hudson entre New-York et Albany, savent que des deux côtés de la rivière le spectacle est enchanteur. La nature y est pittoresque et gracieuse, grandiose et poétique, et la main de l'homme a embelli et complété ces merveilles naturelles.

## Investiture de Mgr Meglia

On a beaucoup parlé en France de la cérémonie qui a eu lieu à Paris à l'occasion de la remise de la barrette de cardinal à Mgr Meglia. Cette cérémonie, qui était autrefois plus religieuse que civile, a été, cette fois, purement civile, et a eu lieu dans les salons de la présidence.

Quatre compagnie du 85<sup>e</sup> de ligne formaient la haie d'honneur dans la cour de l'Elysée, à l'arrivée du cortège. Les tambours battaient aux champs et la musique se faisait entendre. Mgr Meglia, l'abbé, le garde-noble et leur suite étaient reçus au bas du perron par M. Fayet, officier d'ordonnance du président de la République.

M. Grévy attendait dans le grand salon d'honneur de l'Elysée Mgr Meglia. Il avait à sa droite M. Waddington, à sa gauche M. Lepère et le directeur des cultes. Derrière le président, se tenaient sa maison civile et sa maison militaire, Mme et Mlle Grévy, et plusieurs dames invitées.

A dix heures trois quarts, M. Mollard a introduit l'abbé et son secrétaire—

seuls, d'après le cérémonial obligé. Alors, l'abbé, Mgr Tagliani, a adressé à M. Grévy un discours latin qu'on nous permettra de ne pas citer. Disons seulement qu'il commençait par ces mots : " *Excellentissime Republica Præses.* "

Après une courte réponse du président, l'abbé se retira, puis revint vêtu d'un autre costume. La pourpre et l'hermine avaient remplacé la couleur violette. M. Mollard présenta l'ancien nonce, qui était vêtu en archevêque. Mgr Tagliani lut le bref qui nomme cardinal Mgr Meglia. La lecture faite, il prit sur une crédence la barrette cardinalice, qu'il présenta sur un plateau d'or à M. Grévy. Le cardinal s'inclina. M. Mollard lui plaça sur les épaules le manteau rouge de cardinal, pendant que M. Grévy lui mettait sur la tête la barrette cardinalice.

Puis le clergé se retira de nouveau. Un instant après, Mgr Meglia reparut, vêtu cette fois en cardinal. Il adressa à M. Grévy un discours français qui a été très-appreciée, et dont le président, en une courte réponse, a vivement félicité l'orateur.

## L'OPINION DU MARQUIS DE LORNE SUR LA QUESTION LETELLIER

Nous avons cru devoir publier au long la lettre dans laquelle le marquis de Lorne expliquait au gouvernement impérial la conduite qu'il avait jugé à propos de suivre dans l'affaire Letellier. Comme nous serons tous heureux plus tard de citer ce document, à la louange du marquis de Lorne, et dans l'intérêt des droits que nous serons appelés à défendre, nous avons cru devoir le publier en entier. Ceux même qui dans l'excitation du moment ont dit des choses désagréables au Gouverneur-Général, ne peuvent s'empêcher d'avouer que dans l'affaire Letellier, il a été mu par de bons motifs et a cru agir dans l'intérêt de l'autonomie et de l'indépendance de la province de Québec. Voici cette lettre :

Le Marquis de Lorne K. T. Gouverneur-Général, au Très-Hon. Sir Michael Hicks-Beach, Bart. (Reçu le 28 avril 1879).

HOTEL DU GOUVERNEMENT,

Outaouais, 9 avril 1879.

Monsieur,

Au sujet de la correspondance concernant la conduite du lieutenant-gouverneur de Québec, les changements ministériels qui ont eu lieu dans cette province et qui résultaient de cette conduite et les événements subséquents qui se sont passés, j'ai maintenant l'honneur de vous rapporter que le 22<sup>e</sup> jour du mois de mars, samedi, Sir J. A. Macdonald se rendit à l'Hôtel du Gouvernement, et après une conversation sur d'autres sujets me déclara que pour me communiquer la décision à laquelle en était arrivé le cabinet au sujet de M. Letellier, le lieutenant-gouverneur de Québec, il avait attendu que M. Langevin fût de retour de Québec, où l'avait appelé un décès dans sa famille et que M. Masson fût aussi de retour. Cette décision était que l'utilité de M. Letellier avait cessé et que par conséquent, il devait être déchargé de ses fonctions. Je lui répondis que sir John devait savoir, d'après ce que je lui avais déjà dit, que je ne pouvais pas donner mon assentiment à la politique qu'il me recommandait à ce sujet, mais je le priai de donner ses raisons par écrit, et j'ajoutai que je saurais mettre moi-même par écrit mes raisons contre une telle politique. Il me répondit qu'il ferait ce que j'exigeais. J'avais dit de plus que destituer le lieutenant-gouverneur serait créer un dangereux précédent.

Mercredi le 2 avril, sir John se rendit auprès de moi et me dit qu'il me suggérerait l'alternative de réserver au Gouvernement de Sa Majesté la question qu'impliquait la destitution du lieutenant-gouverneur. Je consentis à cela et il me produisit le projet de rapport qu'il se proposait de faire à la Chambre sur le sujet ; il était conçu en ces termes : " Sir John Macdonald s'est rendu auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, et l'a informé qu'après la résolution du Sénat dans la dernière session du parlement et la résolution de la Chambre des Communes durant la session actuelle, c'était l'opinion des aviseurs de Son Excellence que l'utilité de l'hon. M. Letellier, comme lieutenant-gouverneur de Québec avait cessé, et qu'ils regardaient comme expédient et dans l'intérêt public qu'il fût déchargé de ses fonctions. Là-dessus, il a plu à Son Excellence de déclarer que comme le système fédéral, inauguré par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867 avait été jusqu'alors étranger à l'Angleterre et à ses colonies, il n'existait pas de précédent pour nous guider ; que la décision qui allait être prise sur la question actuelle réglerait pour l'avenir les relations du gouvernement de la puissance avec